

FÉDÉRER & PARTAGER

N°30 - DÉCEMBRE 2018

ÉDITO

S'ENGAGER DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce combat essentiel pour le développement durable, pour lequel nos associations se sont peu engagées jusqu'à présent, relève à la fois d'un défi et d'une opportunité :

- Défi parce que la mise en œuvre du développement durable nous oblige à nous impliquer dans des domaines qui nous étaient étrangers ou éloignés, et à inscrire notre action de façon pérenne (et définitive ?).

- Opportunité parce que ce nouvel engagement, que nous faisons pour notre vie présente et pour l'avenir de nos enfants, recèle en lui de formidables gisements de développement humain, d'accroissement de compétences, de promotion d'un travail commun...

Les grands axes du développement durable se déclinent ainsi :

- **le respect de l'environnement.** Il concerne à la fois l'économie d'énergies, les transports, la qualité et la quantité de l'eau, les déchets, la numérisation, la bio-diversité.

- **l'efficacité économique.** Elle concerne à la fois la gouvernance de nos institutions, les placements financiers éthiques, le partage de la valeur ajoutée, l'investissement social, l'innovation et la communication.

- **l'équité sociale.** Elle concerne à la fois la responsabilité sociétale des organisations, la mise à jour des questions éthiques, la politique de l'emploi, la lutte contre la faim et la malnutrition, l'égalité des chances...

On le voit, les chantiers sont immenses, mais pourvoyeur d'une vraie énergie collective. Abordés les uns après les autres, ils permettront d'avancer dans le sens de la planète, mais aussi dans le sens de notre charte, qu'ils complètent et enrichissent : une vraie chance pour la FEP !

Fraternellement,

● Jean Fontanieu

Secrétaire général de la Fédération de l'Entraide Protestante

ACTU EN BREF

ENFANCE-JEUNESSE



Mercredi 30 janvier 2019 à Paris, une journée de réflexion est organisée par la commission enfance-jeunesse de la FEP.

« Enfance, jeunesse : quel avenir, quelles dérives ? »

Seront notamment abordés la prévention dans le parcours de la protection de l'enfance et la prostitution des mineurs et jeunes majeurs, avec respectivement Antoine Dulin, vice-président du Conseil économique, social et environnemental, et Armelle Le Bigot-Macaux, présidente d'Agir contre la prostitution des enfants.

Les inscriptions se font par mail : inscription@fep.asso.fr
Plus d'informations sur le site : www.fep.asso.fr

ALLIANCE DES EHPAD PROTESTANTS



ALLIANCE
DES EHPAD
PROTESTANTS

Mardi 29 janvier 2019 à Paris, l'Alliance des EHPAD protestants organise une journée de réflexion sur les orientations 2019 et 2020 de l'Alliance, les éléments de révision de son fonctionnement, et la poursuite d'une réflexion en commun sur l'éthique.

Cette journée fait suite à celle du 9 octobre dernier sur l'avenir des EHPAD protestants et leur approche éthique.

Programme détaillé disponible sur le site de la FEP : www.fep.asso.fr



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA RSE : QUÉSAQUO !

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) s'inscrit à la fois dans une logique de cohérence et d'efficacité et dans une démarche politique. Les associations sont invitées à s'approprier cette démarche.

La Commission Européenne donne une définition en 2011 de la RSE : « L'intégration volontaire des préoccupations sociales et écologiques des entreprises à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes. Être socialement responsable signifie non seulement satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables, mais aussi aller au-delà et investir d'avantage dans le capital humain, l'environnement et les relations avec les parties prenantes. »

L'idée que les entreprises doivent être responsables prend ses racines dans les travaux de certains managers américains dans les années 1950. Leur idée ? Si les entreprises ne se concentrent plus uniquement sur leurs profits mais aussi sur l'impact qu'elles ont sur la société, elles en tireront bénéfice.

A partir des années 1990, plusieurs gouvernements mettent en place des réglementations qui vont poser les bases de la RSE moderne.

En France, la loi NRE (Nouvelles Régulations Économiques) les lois 'Grenelle' et 'vigilance' sont les premières à obliger les entreprises à rendre publiques leurs performances en matière de développement durable. Aujourd'hui, la RSE, institutionnalisée dans le monde de l'entreprise, renvoie aux différentes politiques mises en place pour contribuer par exemple à la protection de l'environnement, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à l'amélioration de la qualité des produits, à l'inclusion sociale, ou au développement économique.

En France, aucune norme ne définit des standards de performance RSE en tant que tels. Aucune loi n'oblige les entreprises à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre ou à mettre en place une stratégie de réduction des déchets. En revanche, il existe des obligations en matière d'information du public les incitant à entreprendre des stratégies de réduction de leurs impacts.

Social et solidaire

Les structures de l'Économie Sociale et Solidaire, dont font partie les associations, sont interpellées par cette question, même si a priori les valeurs du monde associatif répondent par nature aux principes de la RSE. Nos statuts, notre modèle économique, nos projets associatifs en témoigneraient ! Cependant, dans la réalité du fonctionnement de nos institutions, où en est-on ? Il ne suffit pas de se dire social

et solidaire pour l'être.

Les associations sont confrontées à des changements considérables, sollicitées sur leurs spécificités, interrogées sur leur régime fiscal. La pérennité et la pertinence du modèle sont en question.

S'engager dans une démarche de développement durable constitue aujourd'hui une réelle opportunité pour renforcer les valeurs et le fonctionnement du monde associatif. C'est aussi un véritable levier de performance et de développement, qui répond à des enjeux actuels majeurs relatifs à la pérennité des associations.

Cette démarche permet d'abord de mobiliser l'ensemble des parties prenantes de l'association (adhérents, salariés, administrateurs...) autour de la construction d'une réflexion partagée. Elle contribue également à structurer son engagement, à s'inscrire dans une dynamique territoriale de responsabilité sociétale des organisations, à s'ouvrir à de nouvelles collaborations et partenariats. De plus la démarche RSE est un ferment d'évolution des pratiques en mettant en cohérence les idées et les actes. C'est enfin une occasion de se distinguer par l'exemplarité et affirmer sa volonté d'être un moteur de la transition écologique, économique et sociale.

● **Marylène Badoux**

Directrice du CART – Sommières (30)

RESSOURCERIES ET ATELIERS D'INSERTION

Les ressourceries de GAMES sont des ateliers d'insertion par l'activité économique. Leur vocation est d'employer et d'accompagner des demandeurs d'emploi qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles.

L'emploi proposé au sein des ateliers d'insertion, pendant quelques mois, a pour objectif de servir de tremplin à l'accès à un emploi durable ou à une formation. Chaque année, nos ateliers et ressourceries emploient plus de 350 salariés en parcours d'insertion.

Pour réaliser cette mission d'insertion, l'association s'appuie sur les activités de ressourceries. Celles-ci collectent et valorisent des objets



et encombrants (mobilier, textile, puériculture, jouets, livres, électroménager, vaisselle, décoration etc...) qui seraient devenus déchets, afin de les redistribuer à moindre coût. La fonction supplémentaire, à forte valeur ajoutée, des ressourceries, est la sensibilisation à la réduction des déchets, à travers des animations, visites, etc.

Les ressourceries collectent au domicile des particuliers, dans les entreprises et collectivités, et également au sein des déchèteries du territoire en lien avec les collectivités locales, des objets et encombrants pouvant être réem-

ployés. Une fois collectés, ces derniers sont triés, valorisés, redistribués ou traités pour être orientés vers les filières de recyclage, par les salariés en insertion. Donner une seconde vie aux objets, c'est éviter des déchets.

Les motivations pour acheter dans une ressourcerie peuvent être multiples : faire le choix d'une consommation responsable en privilégiant des objets de seconde main plutôt que du neuf, réduire les déchets, accéder à des biens de qualité à petits prix, dénicher des objets insolites ou vintage, et bien sûr soutenir l'activité d'insertion professionnelle !

Acheter dans les ressourceries, c'est contribuer à une activité d'utilité sociale et environnementale. Tout le monde peut être client et donateur, les ressourceries sont ouvertes à tous.

● **Sara Asselin**

Directrice, Pôle Insertion par l'Activité Économique et Ressourceries Montpellier (34)

DE LA SOLIDARITÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Café d'Anais fait vivre la solidarité en renforçant le lien social dans le respect de l'environnement.

Le développement durable est un développement dont les racines sont plurielles et puisent dans différentes sources : le développement social, culturel et économique. Tous ces paramètres sont parfois difficiles à réunir dans un seul et même projet !

Au café d'Anais, nous avons fait de ce défi notre cheval de bataille. Ce projet de café social et solidaire à Nîmes, porté par le Réseau ANAIS (réseau des Associations Nîmoises d'Action et d'Intervention Sociale) regroupant actuellement plus de 45 associations, a souhaité être attentif à toutes ces dimensions pour créer un lieu qui soit respectueux de notre environnement, mais aussi et surtout des habitants.

Le café crée des ponts de solidarité, notamment entre les associations et les habitants, mais aussi entre les habitants et l'environnement. Notre volonté : vivre la fraternité, la tolérance, la mixité, la transparence, la solidarité, et renouer des liens bienveillants entre les habitants tout en respectant un environnement naturel, économique et culturel local dans le concret de nos actions. Cette volonté se vit aujourd'hui au Café, au travers de plusieurs dimensions :



- L'organisation d'événements multiples gratuits et accessibles à toutes et à tous, menés par les associations nîmoises : groupes de paroles, ateliers créatifs, conférences, projection de films, etc.
- L'accueil inconditionnel des habitants par les bénévoles : service, discussions, jeux.
- La consommation de produits biologiques, locaux et issus du commerce équitable, à des prix modérés, et la gestion écologique du lieu : appareils basse consommation, fournisseur d'énergie verte, production limitée des déchets, recyclage, récupération, mise en place d'une armoire à dons, etc.
- La mise en place de systèmes de solidarité : possibilité de boissons solidaires

offertes, orientation des habitants vers les associations compétentes, etc.

- Un cadre administratif basé sur une gestion désintéressée et participative : le conseil d'administration est composé de représentants associatifs et de citoyens, les revenus générés par le comptoir sont reversés directement au Café pour assurer son bon fonctionnement, les bénévoles s'investissent dans des groupes de travail pour faire avancer le projet ensemble, etc.

En quelques mots, le Café d'Anais s'imprègne des différentes facettes du développement durable pour assurer la pérennité et la viabilité de ses actions, et pour montrer, par l'exemple, qu'il est possible de vivre ensemble dans un lieu qui soit respectueux, lumineux, et bien entendu chaleureux où l'on peut échanger, s'entraider, s'épauler, et parfois se relever tout en sirotant une excellente limonade artisanale, biologique et produite dans la région !

● **Audrey Thébault**
Responsable « Café d'Anais » - Nîmes (30)

EN REGION

UN NOUVEL ENGAGEMENT RICHE DE SENS

L'année 2019 est pour la FEP une année électorale. Elle sera marquée par deux évolutions sensibles des pratiques : d'une part, elle verra la mise en œuvre de dispositions nouvelles insérées dans les nouveaux statuts de la FEP votés en juin 2018, et d'autre part, ces élections s'appuieront sur un relevé des missions des Comités régionaux, qui a vu le jour à la suite d'un long parcours d'écriture et de partage.

Ces dispositions sont neuves et dynamiques ! Elles précisent en effet que le Conseil d'administration de la FEP voit le nombre de ses

administrateurs augmenter, afin de favoriser les compétences, les origines, la vie démocratique. Et surtout, la « feuille de route » des Comités régionaux se voit validée, donnant des repères plus précis aux acteurs engagés dans cette action fédérative. Le programme est riche et les axes de travail variés, permettant à chacun d'y trouver matière à satisfaction de ses attentes : organisation de journées de formation, développement de la communication et du plaidoyer régional, construction d'un programme d'action régional triennal, etc.

Au cœur du protestantisme engagé dans l'action, la FEP ouvre ses instances aux acteurs avides de sens et d'engagement : c'est le temps des candidatures pour des responsabilités variées, à la mesure des disponibilités de chacun, et tournées vers la fraternité !



INVITATION

ASSEMBLÉE RÉGIONALE ÉLECTIVE

LUNDI 28 JANVIER 2019
A Nîmes (30)

Au programme de cette assemblée régionale : rapport d'activités 2018, nouvelles de la FEP nationales et régionales, élections du comité régional, perspectives 2019.

Réservez dès maintenant cette date.

DÉFI MARKET À NÎMES

L'épicerie sociale et solidaire « Défi Market » a ouvert ses portes en octobre 2017. Le projet a muri pendant 3 ans, sous l'égide de l'Association Protestante d'Assistance et en relation avec le réseau ANAÏS⁽¹⁾ à Nîmes.

La réflexion du projet « Défi Market » est à l'initiative de plusieurs partenaires qui avaient leur propre façon de proposer l'accès à l'alimentation pour les personnes accueillies dans leurs structures. Le constat des insatisfactions recensées a conduit au projet de cette épicerie sociale et solidaire, avec mise en commun des moyens relatifs à l'alimentation.

Actuellement, Défi Market n'est pas ouvert à tout public, mais aux usagers des structures partenaires : chaque semaine, elle accueille une moyenne de 130 foyers, soit environ 325 personnes prises en charge. Ce sont des personnes rencontrant des difficultés plus ou moins passagères, des patients en difficulté psychologique, des jeunes mineurs isolés, des familles en situation de migration, des parents isolés... Chaque client est une personne accompagnée par sa structure d'origine.



L'accès à l'alimentation est mutualisé. Nous souhaiterions faire mieux, mais les subventions sont peu accessibles. L'épicerie fonctionne avec un budget et des moyens humains très limités : une salariée et une vingtaine de bénévoles. Il faudrait le double de personnes pour pérenniser le projet. Actuellement, certains bénévoles sont d'anciens bénéficiaires. En tant que salariée, j'adapte la charge de travail et d'accompagnement en fonction de la disponibilité de chacun.

L'idéologie du projet est de réinsérer les personnes dans une vie économique et

sociale qui se rapproche le plus possible de la norme. On parle donc de « vente » parce que psychologiquement cela redonne aux personnes une dignité et une valorisation dans la démarche qui est un échange, donc un processus marchand où le client s'acquitte.

Il y a plusieurs types d'accès à l'épicerie, dits 'gratuit' ou 'payant' selon la prise en charge. L'approvisionnement provient de la Banque Alimentaire et de divers commerçants. Nous faisons aussi un appel aux dons privés de denrées, aux Eglises, aux associations.

L'accès à l'épicerie est possible quatre demi-journées par semaine. Aujourd'hui nous proposons des aliments de santé de base, avec une démarche pédagogique d'éducation mutuelle et solidaire. De plus, nous avons le projet de créer des ateliers pour que les clients deviennent eux-mêmes acteurs de ce projet en donnant des recettes venant de chez eux, en utilisant les produits de l'épicerie.

● **Aurore Adubra**
Coordinatrice Défi Market – Nîmes (30)

AGENDA

- 28 JANV Rencontre régionale et assemblée régionale
• Nîmes (30)
- 29 JANV Enfance-Jeunesse
• Paris (75)
- 30 JANV Alliance des EHPAD protestants
• Paris (75)
- 6 AVRIL Assemblée générale de la FEP
• Paris (75)

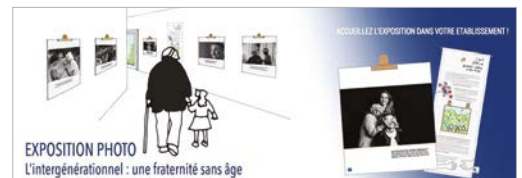
L'INTERGÉNÉRATIONNEL : UNE FRATERNITÉ SANS ÂGE

L'exposition « L'intergénérationnel : une fraternité sans âge » circule dans le réseau : établissements, associations, Eglises, ... Elle est conçue pour être itinérante, facile à monter et adaptable à tous les types de structures. Elle est belle et conçue également comme outil d'animation participative.

Pour en savoir plus :

<http://www.fep.asso.fr/2017/09/lintergenerationnel-une-fraternite-sans-age/>

Pour accueillir cette exposition dans vos locaux, adressez votre demande à romina.sanfouche@fep.asso.fr



CONTACT
FEP - ARC
MÉDITERRANÉEN

Fédération de l'Entraide Protestante Arc Méditerranéen
tél. : 09 72 43 01 44 • miriam.lemonnier@fep.asso.fr
www.fep.asso.fr • Suivez-nous sur 